



*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités Territoriales***

Assemblée Générale Ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 14 juin 2018
Salle du Conseil de la Métropole - Montpellier

soit

Un document de 26 pages

incluant le compte-rendu (jusqu'à la page 14)

et

ses annexes (pages 15 à 26)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association



ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport financier**
- 3. Rapport d'activité**
- 4. Présentation des comptes analytiques 2017**
- 5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 7. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 8. Présentation du budget prévisionnel 2018**
- 9. Budget exceptionnel 2018 - FEDER 2015-2017**
- 10. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**
- 11. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2: | Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités |
| Annexe 3 : | État des lieux des adhérents |
| Annexe 3 bis: | Carte du nombre d'adhérents par région touchés par l'ADULLACT |
| Annexe 4 : | Compte de résultat 2017 |
| Annexe 5 : | Bilan 2017 |
| Annexe 6 : | Budget prévisionnel 2018 |



PRÉAMBULE

14h40 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que **45 membres sont présents et 31 sont représentés, soit au total 76 voix : le quorum étant situé à 72 voix, soit un quart des 286 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

M. Pascal KUCZYNSKI, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à **M. François ELIE**, Président de l'ADULLACT.

RAPPORT MORAL

14h43 – **M. François ELIE** débute son rapport moral en rappelant que l'année 2017 fût une année de transition, année au cours de laquelle l'association a changé d'adresse de siège social.

Il poursuit en effectuant un rappel sur l'anticipation par l'ADULLACT des effets de la loi NOTRE, qui a bouleversé beaucoup de collectivités. **M. François ELIE** indique que le choc a été amorti et souligne l'occasion de mutualiser encore et toujours.

Il précise que les rapports sont excellents avec les partenaires (membres, État, associations du Libre...).

M. François ELIE constate que la croissance est fidèle aux espérances. L'adhésion aux outils est elle aussi en progression, comme l'indique le message du Ministère de l'Intérieur, fin 2017, annonçant que S²LOW est numéro un en France comme outil utilisé pour le contrôle de légalité.

M. François ELIE évoque un sujet, ne faisant pas partie des missions premières mais néanmoins cher à l'ADULLACT, qui concerne l'enseignement du code à l'école, en soulignant que le code fait partie du patrimoine.

Depuis 2003, l'ADULLACT s'emploie à alerter sur la vigilance à avoir avant de déposer des codes sur des forges, et a d'ailleurs ouvert une forge en France basée sur un outil libre : GITLAB. En effet, les développeurs ont commencé à déposer sur Github (excellent outil mais non libre). C'est pour cette raison que Gitlab a été installé sur la forge de l'ADULLACT.

La récente acquisition de Github par Microsoft vient confirmer ces alertes.

M. François ELIE poursuit en indiquant que le dossier concernant la *Reconnaissance d'Utilité*



Publique (RUP), porté par **M. Pierre JARRET**, nécessite d'être plus visible par un nombre croissant de personnes physiques adhérentes à l'ADULLACT. Il encourage donc chacun à adhérer et faire adhérer. Pour rappel, la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP) permet de faire des dons et legs à l'Association, et surtout consent à une reconnaissance de nos actions.

M. François ELIE termine en partageant son inquiétude concernant la compréhension des élus sur ce qu'est un objet numérique. (Il conseille à chacun de relire le rapport Carcenac paru en 2001 évoquant une république citoyenne).

Une économie particulière en découle, qui n'a rien à voir avec l'économie de la rente. Quand un objet numérique peut se copier à coût marginal nul, il faut s'interroger sur son mode de production. On peut ne le payer qu'une fois, mais cette idée a encore du mal à émerger.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

14h50 - vote : approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

14h51 - M. Pascal KUCZYNSKI invite **M. Vincent LAMBERT**, Expert-Comptable à Montpellier, à présenter le rapport financier¹.

M. Vincent LAMBERT confirme un total de produits de fonctionnement d'un montant de 779 141 €, un résultat excédentaire de 194 322 €, incluant la subvention FEDER. La trésorerie finale au 31/12/2017 s'élève à 384 000 € (hors subvention FEDER qui n'a pas encore été versée) et les fonds associatifs à 530 000 €.

Concernant les ressources associatives, les cotisations adhérents représentent 695 000€, avec une augmentation de 2,5% par rapport à 2016.

La subvention FEDER obtenue s'élève à 83 836€ pour la quote-part de l'exercice 2017. On comptabilise 95 000 € au titre des exercices précédents.

M. Vincent LAMBERT poursuit en indiquant que les charges de fonctionnement s'élèvent à 250 859 €, avec une diminution des charges de loyer et une augmentation des honoraires de communication.

Les impôts et taxes proviennent principalement des taxes sur les salaires et de la formation continue.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de personnel représentent 423 000 €, la masse salariale étant stable. Le poste des autres charges de personnel augmente, lié à l'intéressement élevé du fait de la subvention FEDER.

M. Vincent LAMBERT aborde ensuite le bilan de l'association. Les investissements représentent 30 000 €, certaines immobilisations ayant été supprimées suite au déménagement.

Les créances usagers au 31 décembre 2017 ont diminué par rapport à l'année précédente, ce qui

¹ Voir le Compte de résultat et le bilan 2017 en annexes 4 et 5



indique un excellent travail de suivi des encaissements de cotisations.

M. Pascal KUCZYNSKI remercie **M. Vincent LAMBERT** et invite **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, à venir présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2017 de l'ADULLACT réalisé au 1er trimestre 2018.

Mme Florence GABRIEL débute son analyse en indiquant que la situation financière de l'association est rassurante. Le dossier FEDER ayant été notifié en janvier 2018, la subvention ne pouvait être imputée aux résultats précédents, malgré le fait que les dépenses associées à ce projet ont pesé sur les résultats de 2015 et 2016.

Mme Florence GABRIEL précise que le rapport réaffirme l'indépendance du Commissaire aux Comptes et les responsabilités réciproques afin de garantir la sincérité et la régularité des comptes.

Pour l'année 2017, **Mme Florence GABRIEL** certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine.

Mme La Commissaire aux Comptes garantie que l'information financière publiable dans le rapport de gestion de l'association pour l'année 2017 est exacte et exhaustive.

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mme Florence GABRIEL** rappelle que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs.

À ce titre, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

M. François ELIE soumet son rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

15h08 - vote : approuvé à l'unanimité

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

15h09 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en «report à nouveau» du résultat net 2017.

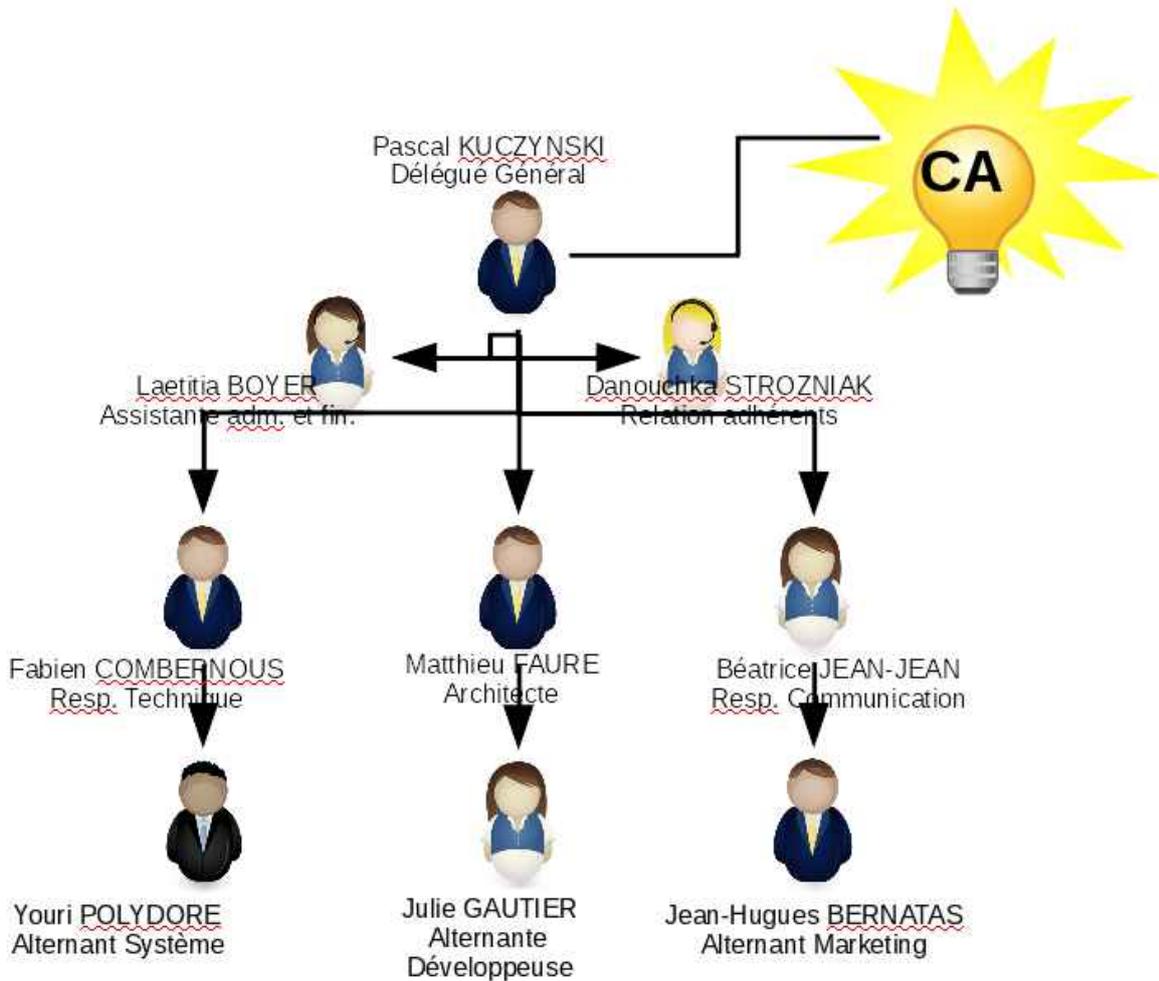
15h10 - vote : approuvée à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

15h11 - **M. François ELIE** donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, pour la présentation du rapport d'activité.



M. Pascal KUCZYNSKI souhaite tout d'abord présenter la nouvelle équipe de l'ADULLACT.



ÉTAT DES ADHÉSION

15h13 - M. Pascal KUCZYNSKI commente la progression des adhésions depuis l'année précédente. On compte 286 adhérents directs au 31 décembre 2017.

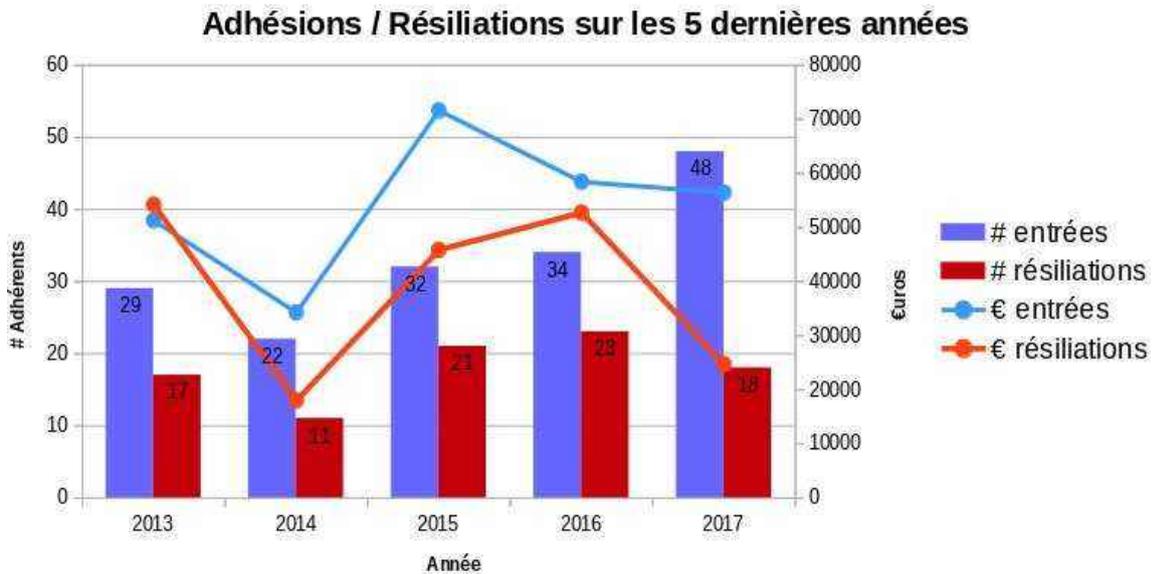
Il constate que le travail entrepris depuis plusieurs années auprès des entreprises porte ses fruits et se félicite de la progression de nouvelles adhésions affichées dans chaque collègue.

M. Pascal KUCZYNSKI indique que certaines résiliations sont en





réalité des transferts d'adhésion vers un mutualisant. En 2017, on constate une fidélisation des adhérents avec un nombre très faible de résiliations (18).



M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'Assemblée Générale des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivités territoriales, en corrélation avec la répartition des cotisations par type de collectivités².

Un premier constat peut être fait : de plus en plus de villes rejoignent l'ADULLACT.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en indiquant que la plus grosse augmentation provient des EPCI, De plus, sur 45 EPCI en 2017, 18 sont mutualisants dont la moitié avec le nouveau statut d'EPCI mutualisant.

Pour rappel, chaque commune mutualisée a la possibilité de passer une simple délibération indiquant qu'elle souhaite adhérer à l'ADULLACT afin de pouvoir avoir le droit de vote. La mairie d'Arles en est le premier exemple (délibération du 19/10/2017).

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant aux participants la balance des nouvelles adhésions/résiliations.

En 2017, l'ADULLACT a donc enregistré 48 nouvelles adhésions, contre 34 en 2016, selon la répartition suivante:

- 3 conseils départementaux
- 17 communes
- 8 EPCI
- 1 CDG
- 6 établissements publics
- 6 entreprises
- 1 organisme d'éducation
- 1 association

² Voir annexe 2



- 5 personnes physiques

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de **56 440,00 €**.

- CA du Pays d'Issoire
- CA du Grand Périgueux
- CA du Cotentin
- CA de Mont de Marsan
- CA de Thonon
- CC de Warndt
- CCAS de Bergerac
- CIAS de Mont-de-Marsan
- CIG Petite Couronne
- CD de Seine-Saint-Denis (retour)
- CD des Alpes de Haute-Provence
- CD du Rhône
- EP E-collectivités Vendée
- EP FRAC de la Réunion
- EP Opus 67
- EP Deux Sèvres Numériques
- Métropole de Lyon
- Université SIMVU
- Mairie d'Azoudange
- Mairie de Caubiac
- Mairie de Clichy
- Mairie de Joinville
- Mairie de l'Hôpital
- Mairie de Languimberg
- Mairie de Lettret
- Mairie de Lézignan-Corbières
- Mairie de Longages
- Mairie de Mont-de-Marsan
- Mairie de Neufchef
- Mairie de Nouilly
- Mairie de Saint Pierre du Mont
- Mairie de Savigny le Temple
- Mairie de Seltz
- Mairie de Le Pradal



- Mairie de Pange
- Mairie de Saint Maur Soulès

En 2017, l'ADULLACT a enregistré 18 résiliations ou transferts :

- 5 transferts pour mutualisation :
 - CC Bas-Chablais
 - CC Val d'Eyrieux
 - Mairie de Rochefort
 - Mairie de Saint-Privat-des-Vieux
 - Mairie de Périgueux
- 2 individus sortants :
 - M. Orihuela
 - M. Rossi
- 2 entreprises sortantes :
 - Arobase Info
 - Wakanda
- 2 « fausses » adhésions :
 - Mme Duplan
 - Mairie de Seltz
- 7 collectivités sortantes :
 - CD 17 : continue d'exploiter S²LOW via LIBRICIEL et n'exclut pas un retour
 - CD 18 : nouveau DSI (M. Lelandais) n'a simplement pas souhaité renouveler
 - CD 83 : n'a simplement pas souhaité renouveler
 - Mairie de Marmande (18 000 hab) : n'utilisait que web-marché
 - Mairie de Val-et-Chatillon (600 hab) : n'utilisait aucun service
 - Mairie de Servian : cas en suspens
 - EP SIRCO : sortie au bout d'un an sans explication

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant un diagramme reprenant l'évolution du nombre d'adhérents³, ainsi qu'une carte de l'état des lieux des adhérents par département⁴.

En référence à la carte d'état des lieux des adhérents par département, M. VAN DEN BUSSCHE demande si une carte peut être proposée qui reprendrait l'équivalent en population touchée.

M. Pascal KUCZYNSKI accepte l'idée, et précise que l'ADULLACT touche, au travers des seuls

³ Annexe 3

⁴ Annexe 3 bis

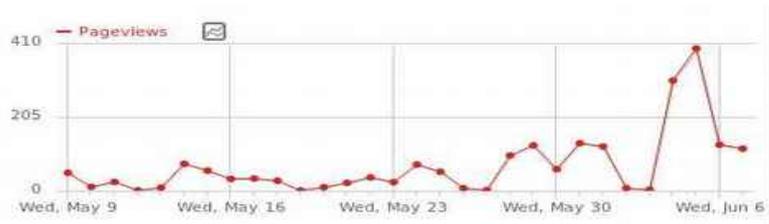


adhérents directs, 59 millions d'habitants en France.

LA FORGE ADULLACT

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant l'enrichissement de la forge actuelle, le GitLab, concurrent direct de Github.

Le 4 juin 2018, jour de l'annonce du rachat de Github par Microsoft, notre Gitlab a connu un pic record de connexions.



Cela représente :

- 90 nouveaux projets en un an.
- Environ 1000 projets hébergés.

LE COMPTOIR DU LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI précise que le rythme d'utilisation du site est en progression. Cette plateforme est aujourd'hui ouverte aux entreprises.

Le temps passé sur le site est en moyenne de 3 minutes, ce qui indique une vraie recherche de la part de l'utilisateur.

LE LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI invite les collectivités à participer à l'édition 2018, qui est officiellement lancée le 15 juin 2018. La remise des prix aura lieu à la convention B-Boost⁵ à Bordeaux en novembre 2018.

ÉTAT DES LIEUX DES GROUPES DE TRAVAIL COLLABORATIFS

M. Pascal KUCZYNSKI présente l'état des lieux des groupes de travail :

Animations	Statut	Inscrits
------------	--------	----------

⁵ <https://b-boost.fr/>



Web-conférence SVA et SVE	tenu	22
GTC i-parapheur	tenu	34
GR Bureautique libre	tenu	16
Web-conférence signature électronique	tenu	28
GR GED	annulé	3
GTC asal@e	tenu	58
Web-conférence accessibilité	annulé	1
GTC Authentik	tenu	10
GTC Départements et Notaires	tenu	27
GTC Maarch	tenu	25
GTC i-delibRE	tenu	25
Atelier web accessibilité	tenu	7
GTC i-clef	annulé	2
GTC Gestion Relation Citoyen	tenu	24
GTC Pastell	tenu	17
GR Mutualisants et petites collectivités	annulé	2
Web-conférence IAC	tenu	18
GTC web-delib	annulé	5

M. Pascal KUCZYNSKI indique que certaines rencontres ont été annulées, faute de participants.

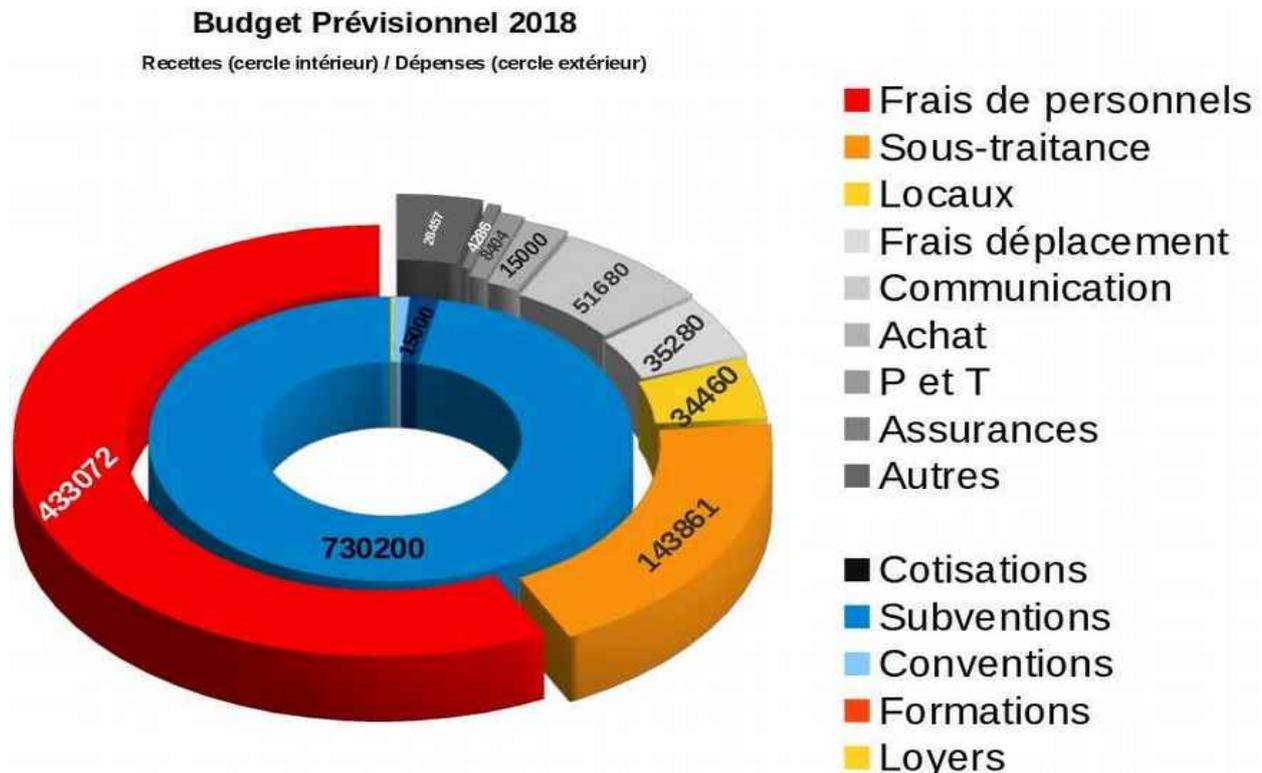
Il précise que l'ADULLACT a aussi participé à 5 salons, ainsi qu'à une quinzaine de réunions avec les services de l'État.

COMMUNICATION

M. Pascal KUCZYNSKI souligne que cette année, l'ADULLACT enregistre plus de 15 articles parus ou repris dans la presse nationale ou médias divers (radios, TV...) ce qui constitue un record dans la vie de l'association.

BUDGET PRÉVISIONNEL

15h38 - M. Pascal KUCZYNSKI commente brièvement le budget prévisionnel 2018 établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT.



M. François ELIE soumet donc au vote de l'Assemblée Générale le budget prévisionnel 2018 proposé.

15h40 - vote : approuvé à l'unanimité

BUDGET EXCEPTIONNEL 2018 – FEDER 2015-2017

15h41 – M. Pascal KUCZYNSKI fait un rappel de l'historique de la demande de subvention FEDER et précise que ce projet porte sur les projets *e-collectivité* et *Comptoir du Libre*.

Le 9 janvier 2018, la notification de décision d'attribution de l'aide a été reçue, accordant un montant de 198 525 €.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en indiquant que lors du Conseil d'Administration qui a eu lieu en avril 2018, un budget exceptionnel a été voté. Ce dernier n'apparaît pas dans le budget de fonctionnement présenté précédemment.

Les 95 000€ (subvention des exercices 2015 et 2016) devraient être dépensés de la manière suivante:



- Participation à hauteur de 50% avec l'APRIL au financement d'un poste pour un an sur une mission qui ciblerait les citoyens, et par eux, leur collectivité (comme par exemple les maisons pour tous) pour faire la promotion du Logiciel Libre.
- Vidéos promotionnelles de l'ADULLACT
- Recrutement interne d'un ETP pour un an sur un poste de développeur
- Réalisation de traductions sur des textes et écrits autour du Logiciel Libre, existants dans d'autres langues, afin d'en faire bénéficier les collectivités françaises.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

15h48 – **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que le mandat de 2 ans des membres du Conseil d'Administration est arrivé à son terme et qu'il convient de procéder à un renouvellement par les membres de chaque collège.

La composition statutaire du Conseil d'Administration est au maximum la suivante:

- 15 représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés
- 3 représentants des membres associés «associations»
- 2 représentants des membres associés «enseignement»
- 2 représentants des membres associés «entreprises»
- 2 représentants des membres associés «individus»
- 1 représentant des salariés

M. Pascal KUCZYNSKI énonce les candidatures déclarées:

Collège « Collectivités territoriales et assimilées »

- Centre de Gestion du Nord – M. Marc GODEFROI (renouvellement)
- Communauté d'Agglomération Grand Angoulême – M. François ELIE (renouvellement)
- Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – M. Frédéric TROLONGE
- Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo – M. Xavier VEVE
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine – M. Jean-Paul CHIRON (renouvellement)
- Commune de Clichy-sous-Bois – M. Laurent DILAIN
- Commune de Mions – M. Sébastien SAUNIER (renouvellement)
- Commune de Pertuis – M. Hervé GROS
- Commune de Savigny-sur-Orge – M. Armand STEIGER
- Commune de Saint Martin d'Uriage – Mme Claudine CHASSAGNE (renouvellement)
- DINSIC – M. Antoine CAO (renouvellement)
- Syndicat Mixte Mégalis Bretagne – M. Jean-Yves VERN (renouvellement)
- GIP RECIA – M. Christophe DUBREUIL (renouvellement)



- GIP Bourgogne -Franche-Comté – M. Patrick RUESTCHMANN (renouvellement)

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés» que 14 sièges sur un maximum de 15 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «associations»

- AFUL – M. Laurent SEGUIN (renouvellement)
- La Mouette – Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL (renouvellement)

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «associations» que 2 sièges sur un maximum de 3 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «enseignement»

- Fédération de l'Aisne de la ligue de l'Enseignement- M. Pierre JARRET (renouvellement)

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège de l'«enseignement» qu'un siège sur un maximum de 2 est brigüé par l'adhérent nommé ci-dessus.

Collège «entreprises»

- Alterway – M. Philippe MONTARGES (renouvellement)
- ATREAL – M. Thierry BENITA (renouvellement)

M. Pascal KUCZYNSKI informe les membres du collège des «entreprises» que 2 sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «individus»

- M. Patrick SYLVESTRE (renouvellement)
- M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «individus» que 2 sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège « salariés »

Aucun salarié ne s'est présenté pour ce poste.

M. François ELIE demande à l'Assemblée si celle-ci ne voit pas d'opposition à effectuer un vote global au regard des candidatures déclarées inférieures ou égales par rapport au nombre de sièges maximum prévus dans les statuts.

Aucun membre de l'Assemblée ne s'y opposant, **M. François ELIE** propose à tous les membres



présents de procéder à l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration.

15h58 – vote : élus à l'unanimité

Le Conseil d'Administration ainsi élu sera composé de 21 membres sur un maximum de 25.

M. François ELIE précise que les nouveaux membres du Conseil d'Administration se réuniront au sortir de l'Assemblée Générale pour élire les nouveaux membres du Bureau.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

15h59 – M. Pascal KUCZYNSKI indique qu'il a été proposé à chacun d'aborder certaines questions mais qu'aucune n'a été reçue.

M. Pascal KUCZYNSKI propose donc à **M. François ELIE** d'aborder la question de la *Reconnaissance d'Utilité Publique* et invite **M. Pierre JARRET** à apporter des précisions sur ce dossier.

M. Pierre JARRET rappelle qu'une première demande n'a pas abouti du fait de l'incompréhension de l'État sur la mission de service public de l'ADULLACT. L'État considère que les individus ne sont pas suffisamment représentés à l'ADULLACT, que le service aux citoyens n'est pas efficient alors même que le fait de travailler avec les collectivités permet, par leur biais, aux citoyens d'obtenir un service de qualité.

L'ADULLACT devra mettre en avant cet aspect et devra étoffer le nombre de ses adhésions individuelles afin de justifier du degré de satisfaction de chaque membre.

M. Pierre JARRET rappelle que l'obtention de cette *Reconnaissance d'Utilité Publique* est la preuve que l'ADULLACT joue un rôle de service public pour tous.

Il souhaite mettre en avant la Forge qui avait été laissée de côté dans le précédent dossier par l'avocat en charge de ce projet.

M. Pierre JARRET souhaite imager son propos afin de rendre accessible au plus grand nombre les arguments permettant de comprendre l'intérêt de la *Reconnaissance d'Utilité Publique*.

Six mois seront nécessaires pour peaufiner ce texte et chacun est invité à y participer.

M. François ELIE remercie **M. Pierre JARRET** et lance un appel aux adhésions individuelles⁶.

16h04 - Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clôturer l'Assemblée Générale.

François ELIE

Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER

Secrétaire de séance

⁶ Au sortir du congrès 2018, l'association affiche déjà 31 adhésions individuelle



ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS

- 1 François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 2 Aymeric SAUVAGE, Centre de Gestion du Nord
- 3 Adrien LOYAT, CIG Petite Couronne
- 4 David HUIN, Clermont Auvergne Métropole
- 5 Frédéric TROLONGE, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux
- 6 Serge LEFEBVRE, Conseil Départemental de la Gironde
- 7 Stéphanie ROUX, Conseil Départemental de l'Hérault
- 8 Philippe PAGET, Conseil Départemental de l'Isère
- 9 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 10 Christophe DUBREUIL, GIP Recia
- 11 Michel ROGER, GIPED
- 12 Jean-François MARTEL, Ville d'Albi
- 13 François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 14 Jean-François BUIGUES, Ville de Chenôve
- 15 Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous Bois
- 16 Martine CHARASBOUSKA, Ville de Marseille
- 17 Pierre LEVY, Ville de Paris
- 18 Hervé GROS, Ville de Pertuis
- 19 Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelynes
- 20 Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 21 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 22 Jean-François MANGIN, Région Occitanie
- 23 Stéphane VANGHELUWE, SITIV de Vénissieux
- 24 Didier MARION, Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- 25 Jean MARTIN, Alès Agglomération
- 26 Jean-Yves VERN, Syndicat Mixte Mégalis Bretagne
- 27 Laurent SEGUIN, AFUL
- 28 Christophe CAZIN, Association La Mouette
- 29 Jean-François MORFIN, MontpelNet
- 30 Pierre JARRET, Fédération de l'Aisne, Ligue de l'Enseignement
- 31 Nicolas CHOMAT, Université Grenoble Alpes - SIMSU
- 32 Hugues De MAULMIN, AMZEN
- 33 Thierry BENITA, ATREAL
- 34 Christiane TOMASI, InfoCom services
- 35 Matthieu PIAUMIER, LIBRICIEL Scop
- 36 Fabien CAUCHI, individuel
- 37 Louis COSTEPLANE, individuel
- 38 Patrick SYLVESTRE, individuel
- 39 Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE, individuel
- 40 Richard MORO, Cogitis
- 41 Christophe DANOT, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
- 42 Marielle PASCALON, Conseil Départemental du Rhône



- 43 Pierre JARRET, Individuel
- 44 Christophe DUBREUIL, Individuel
- 45 GENIS Philippe, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

ANNEXE 1 BIS : LISTE DES MEMBRES REPRÉSENTÉS

- 1 Agence Technique Départementale de l'Allier, pouvoir en blanc remis à Jean-Yves VERN, Syndicat Mixte Mégalis Bretagne
- 2 Association des Maires de Haute-Savoie, pouvoir en remis à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 3 Brest Métropole, pouvoir en blanc remis à Xavier VEVE, CA Valence Romans Agglo
- 4 Centre de Gestion de l'Isère, pouvoir en blanc remis à Aymeric SAUVAGE, Centre de Gestion du Nord
- 5 Centre de Gestion du Var, pouvoir en blanc remis à Aymeric SAUVAGE, Centre de Gestion du Nord
- 6 Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, pouvoir en blanc remis à Xavier VEVE, CA Valence Romans Agglo
- 7 Communauté de Communes du Saulnois, pouvoir en blanc remis à Xavier VEVE, CA Valence Romans Agglo
- 8 Conseil Départemental des Hautes Alpes, pouvoir en blanc remis à Thibaut Van CAUWENBERGUE, CD 33
- 9 Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, pouvoir en blanc remis à François ELIE, CA Angoulême
- 10 Conseil Régional de la Réunion, donne pouvoir à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 11 E-Collectivités Vendée, donne pouvoir à Samuel BONNEAUD, Clermont Métropole
- 12 EuroMétropole Strasbourg, pouvoir en blanc remis à Xavier VEVE, CA Valence Romans Agglo
- 13 FRAC Réunion, pouvoir en blanc remis à Jean-Yves VERN, Syndicat Mixte Mégalis Bretagne
- 14 Ville d'Annemasse, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 15 Ville d'Egletons, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 16 Ville de Bischheim, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 17 Ville de Bollène, donne pouvoir à François ELIE, CA Angoulême
- 18 Ville de Caubiac, pouvoir en remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 19 Ville de Liancourt Saint-Pierre, donne pouvoir à François ELIE, CA Angoulême
- 20 Ville de Moissy Cramayel, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 21 Ville de Mont de Marsan, pouvoir en remis à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 22 Ville de Pringy, pouvoir en remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 23 Ville de Roquemaure, pouvoir en remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 24 Ville de Saint-Dié, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 25 Ville de Saint Hilaire-du-Harcouët, pouvoir en remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 26 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 27 Ville de Villenave d'Ornon, donne pouvoir à François ELIE, CA Angoulême
- 28 Mont de Marsan Agglomération, pouvoir blanc en remis à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 29 Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues (SAVA), pouvoir en blanc remis à Marielle PASCALON, CD du Rhône
- 30 PLOSS Auvergne Rhône Alpes, donne pouvoir à Christophe CAZIN, Association La Mouette
- 31 Agence Française Informatique, pouvoir remis à Matthieu PIAUMIER, Libriciel Scop

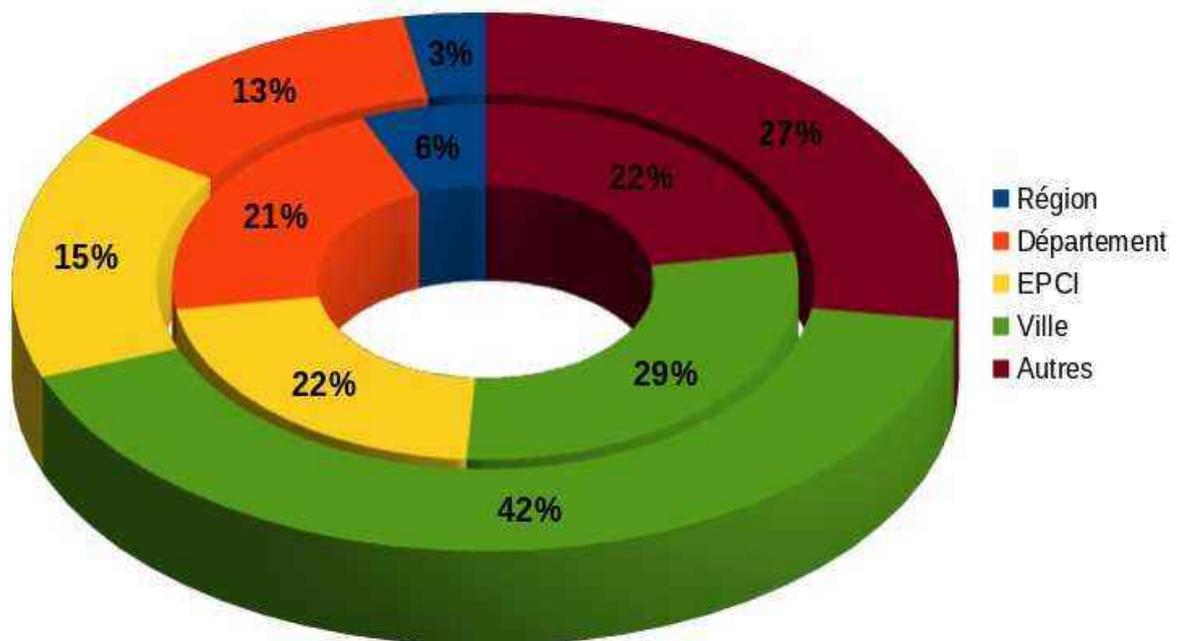


ANNEXE 1 TER : LISTE DES CORRESPONDANTS INVITÉS

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Florence Gabriel, KPMG |
| 3 | Pascal KUCZYNSKI, ADULLACT | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |

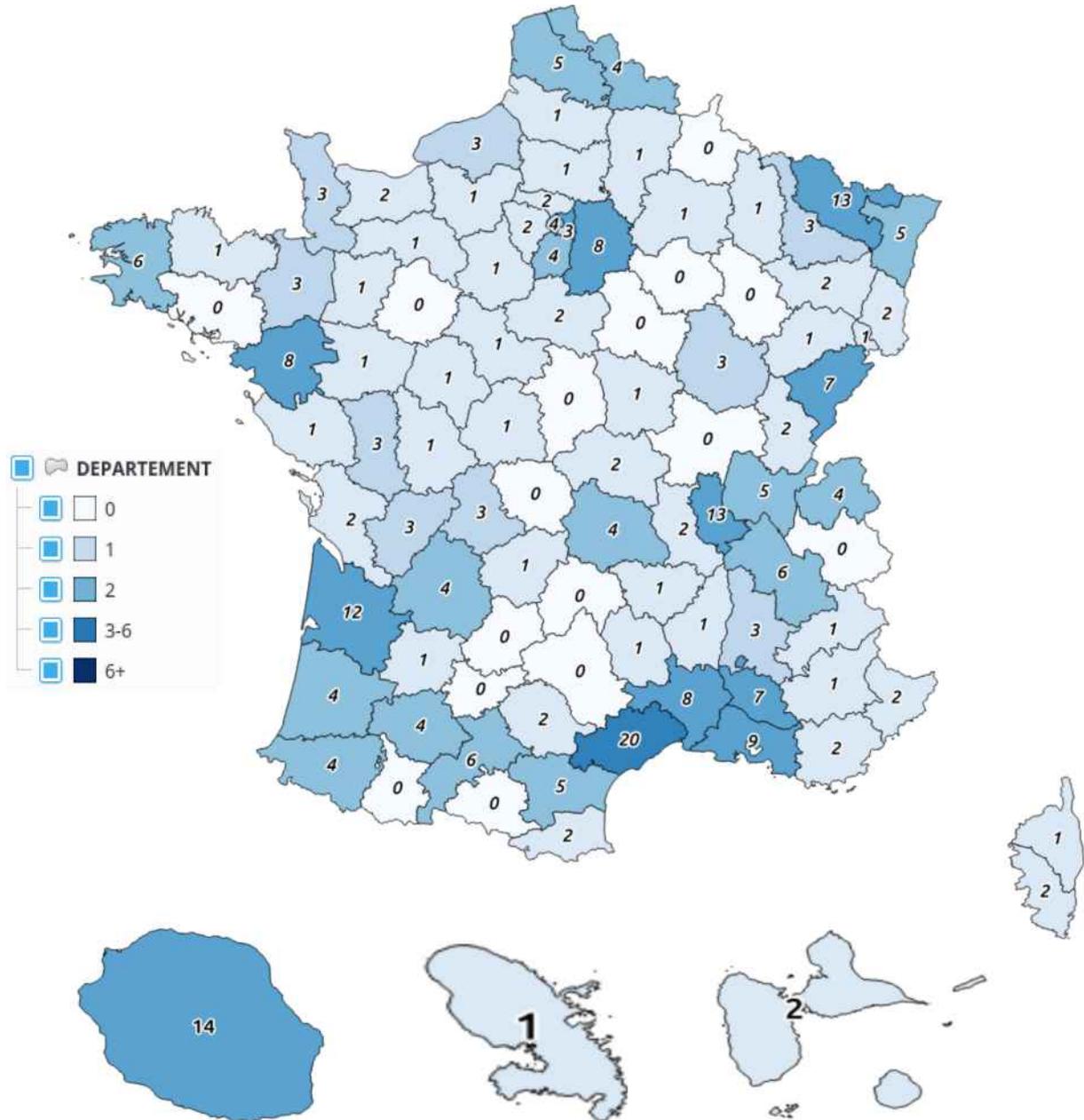
ANNEXE 2 : GRAPHIQUE DE PRÉSENTATION DES ADHÉRENTS ET COTISATIONS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

%Adhérent (ext.) vs. %Cotisation (int.) / type collectivité



ANNEXE 3: ÉTAT DES LIEUX DES ADHÉRENTS

286 adhérents directs répartis par départements.



ANNEXE 3 BIS: CARTE DU NOMBRE D'ADHÉRENTS INDIRECTS TOUCHÉS PAR L'ADULLACT

5184 adhérents par mutualisation répartis par départements.



ANNEXE 4: Compte de résultat 2017

ADULLACT	COMPTE DE RÉSULTAT	page 3
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	Édité le 16/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			83 836	10,94	6 615	0,93	77 221	N/S
Coûtsations			695 305	88,27	678 550	95,62	16 755	-2,47
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			60	0,01	46	0,01	14	30,43
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			8 546	1,09	24 405	3,44	-15 859	-64,97
Sous-total des autres produits d'exploitation			787 747	100,00	709 616	100,00	78 131	11,01
Total des produits d'exploitation (I)			787 747	100,00	709 616	100,00	78 131	11,01
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations			6 968	0,89	3 832	0,54	3 136	81,64
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 010	0,13	2 078	0,29	-1 068	-51,39
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			7 978	1,01	5 909	0,83	2 069	35,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			94 538	12,00			94 538	N/S
Sur opérations en capital			25 000	3,17			25 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			119 538	15,17			119 538	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			915 263	116,19	715 525	100,00	199 738	27,91
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			915 263	116,19	715 525	100,00	199 738	27,91
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			106 784	13,96	124 806	17,59	-18 022	-14,43
Services extérieurs			66 982	8,50	78 195	11,02	-11 213	-14,33
Autres services extérieurs			77 093	9,79	77 936	10,98	-843	-1,07
Impôts, taxes et versements assimilés			8 922	1,13	7 181	1,01	1 741	24,24
Salaires et traitements			254 607	32,32	254 706	35,89	-99	-0,03
Charges sociales			106 016	13,46	104 895	14,78	1 121	1,07
Autres charges de personnel			62 529	7,94	22 368	3,15	40 161	174,55
Subventions accordées par l'association								

CABINET VINCENT LAMBERT



ADULLACT	COMPTE DE RÉSULTAT	page 4
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	Edité le 16/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations .Pour risques et charges : dotation aux provisions (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges	7 690	7 009	681	9,72
Total des charges d'exploitation (I)	691 201	677 401	13 800	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements	0			0,00
Total des charges financières (III)	0			0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	585 27 947	12 912	-12 327 27 947	-95,46 N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	28 532	12 912	15 620	120,97
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 208	1 030	178	17,28
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	720 941	691 343	29 598	4,28
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	194 322	24 182	170 140	703,58
TOTAL GENERAL	915 263	715 525	199 738	27,91

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS : Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES : Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole				
TOTAL				



ANNEXE 5: BILAN 2017

ADULLACT		BILAN ACTIF				page 1	
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017		Présenté en Euros - Avec comptes substitués				Edité le 16/04/2018	
ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent		
	31/12/2017 (12 mois)				31/12/2016 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets, droits similaires	4 862	4 862					
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	62 714	36 905	25 810	3,75	11 776	2,72	
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:							
Participations	31		31	0,00	25 031	5,79	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 410		4 410	0,04	400	0,09	
TOTAL (I)	72 017	41 767	30 250	4,40	37 206	8,61	
STOCKS ET EN COURS:							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens et services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances usagers et comptes rattachés	64 465		64 465	9,38	103 148	23,67	
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs	60		60	0,01			
. Personnel	500		500	0,07	358	0,08	
. Organismes sociaux	117		117	0,02			
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres	203 373		203 373	29,09	12 120	2,80	
Valeurs mobilières de placement	202 374		202 374	29,44	182 169	42,15	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	181 949		181 949	26,47	90 213	20,97	
Charges constatées d'avance	4 318		4 318	0,03	6 989	1,62	
TOTAL (II)	657 156		657 156	95,60	394 997	91,38	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF	729 173	41 767	687 407	100,00	432 203	100,00	

CABINET VINCENT LAMBERT



ADULLACT	BILAN PASSIF	page 2
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	Edité le 16/04/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	335 249	48,77	311 067	71,97
Résultat de l'exercice	194 322	28,27	24 182	5,80
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donation				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	529 571	77,04	335 249	77,57
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	15	0,00	1 855	0,43
Fournisseurs et comptes rattachés	51 475	7,49	22 244	5,15
Autres	106 346	15,47	72 855	16,86
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	157 836	22,96	96 954	22,43
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	687 407	100,00	432 203	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CABINET VINCENT LAMBERT

ANNEXE 6: BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Budget Prévisionnel	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Dépenses	49 943	63 558	60 986	49 266	43 558	125 965	44 558	43 558	60 694	52 558	43 558	101 411	739 610
Achat													
Matériels	1 000	5 000	0	1 000	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	9 000
Divers (fournitures, certifica	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	4 200
Locaux													0
Loyer Montpellier	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	24 000
Charges Montpelle	706	706	706	706	706	706	706	706	706	706	706	706	8 470
Informatiques intern	0	0	410	0	0	760	0	0	410	0	0	410	1 990
P et T													0
Affranchissement	20	20	20	20	20	420	20	20	20	20	20	20	640
Téléphones	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	1 404
Connexion internet	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	6 360
Frais de déplacement													0
Loyers véhicules	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	4 800
Entretien véhicules hors	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	480
Frais de déplacement, missior	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	30 000
Frais de personnel													0
Développeurs													0
Equipe technique	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	9 890	118 680
Stagiaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Direction - Administration													0
Equipe administrativ	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	13 473	161 676
Sorties exceptionnelles			0										0
Primes / Primes de vacances	0	0	4 359	0		3 069	0	0	2 261	0	0	1 997	11 686
Charges salariales / patronales	10 513	10 513	12 475	10 513	10 513	11 894	10 513	10 513	11 531	10 513	10 513	11 412	131 419
AMETRA	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100
Tickets restaurant	0	0	1 788	0	0	1 788	0	0	1 788	0	0	1 788	7 150
Assurances													0
AMAC	1 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 316
AVMAC	2 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 970
Sous-traitance / Honoraires													0
Maintenance forge	0	0	200	0	0	200	0	0	200	0	0	200	800
Hébergements	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	1 068	12 816
Maintenance atexc	0	0	4 240	0	0	4 240	0	0	4 240	0	0	4 240	16 960
Convention SCOP	0	0	0	0	0	41 100	0	0	0	0	0	41 100	82 200
Commissaire aux Com	0	0	0	0	0	0	0	0	2 750	0	0	2 750	5 500
Expert comptable	0	0	2 550	0	0	2 550	0	0	2 550	0	0	2 550	10 200
Honoraires ss-traitance	292	15 292	292	5 000	292	292	292	292	292	292	292	292	23 208
Provisions	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
Amortissements	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
Communication													0
plan de communication			1 920			1 920			1 920			1 920	7 680
Supports de communic	300	300	300	300	300	300	300	300	8 300	300	300	300	11 600
Congrès – AG	0	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
Remboursement de prêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	1 305
Recettes	132 848	88 443	44 263	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	45 778	29 393	63 078	35 613	59 113	#VALEUR !	524 326
Cotisations	132 285	88 030	43 850	=	=	=	45 365	28 980	62 665	35 200	58 700	=	495 075
Pondération nouveaux / sortants	413	413	413	413	413	413	413	413	413	413	413	413	4 951
Financement formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Convention AP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500	7 500
Subvention/Congrès	0	0	0	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
oyer sous-location	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	1 800
RÉSULTAT	+82 904	+24 885	-16 723	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	+1 220	-14 165	+2 384	-16 945	+15 555	#VALEUR !	-215 284